



FLOORING SYSTEMS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dissolvant d'adhésif

Date de préparation : 07/12/2024

No FDS : Dissolvant d'adhésif

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : Dissolvant d'adhésif USAGE

GÉNÉRAL : Enlève l'adhésif de plusieurs substrats.

DESCRIPTION DU PRODUIT : Dissolvant d'adhésif FAMILLE

CHIMIQUE : Mélange solvant/détergent

DISTRIBUTEUR

Forbo Flooring Systems 3983

Nashua Dr., unité 1

Mississauga, ON L4V 1P3

Service client : 1-800-567-9268

24 heures. NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

CHEM-TEL (Médical et Transport) : 800-255-3924

CENTRE ANTIPOISON (Médical) : 800-222-1222

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATIONS SGH

Santé:

Irritation cutanée, catégorie 2

Corrosion oculaire, catégorie 1

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

ÉTIQUETTE SGH



Point d'exclamation de corrosion

MOT D'AVERTISSEMENT : DANGER

DÉCLARATIONS DE DANGER

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H332 : Nocif par inhalation.

CONSEILS DE PRUDENCE)

La prévention:

P233 : Garder le récipient bien fermé.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P261 : Éviter de respirer les fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.

P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Réponse :

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir dans un endroit confortable pour respirer.

P312 : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P301+P312 : EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Stockage :

P403+P233 : Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient bien fermé.

Élimination :

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales.

APERÇU D'URGENCE

ASPECT PHYSIQUE : Liquide ambré. PRÉOCCUPATIONS

IMMÉDIATES : Provoque des lésions oculaires irréversibles et des brûlures cutanées.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Corrosif, le contact provoque de graves brûlures aux yeux.

PEAU : Le contact peut provoquer une irritation modérée à grave.

ABSORPTION CUTANÉE : Non établie

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion.

INHALATION : Les vapeurs sont irritantes pour les voies respiratoires.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

EFFETS SUR LA REPRODUCTION : Aucun effet important ou danger critique connu.

EFFETS TÉRATOGENES : Aucun effet important ou danger critique connu.

CANCÉROGÉNICITÉ : Aucune substance répertoriée

MUTAGÉNICITÉ : Aucun effet important ou danger critique connu.

VOIES D'ENTRÉE : Yeux, peau, ingestion, Inhalation.

DÉCLARATION SUR L'ORGANE CIBLE : Voies respiratoires.

DÉCLARATION SUR LE CANCER : Aucun

SENSIBILISATION : Non établie

ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE : Irritant

RISQUES PHYSIQUES : Matériau combustible.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	% en poids	CAS
Éther méthylique, huile de soja	30 - 35	67784-80-9
Alcool éthoxylate C9-11	20 - 25	68439-46-3
Isopropylidène Glycérol	20 - 25	100-79-8
Zemea Propanediol	0 - 5	504-63-2
d-Limonène	5 - 10	5989-27-5
Eau	10 - 15	7732-18-5

4. PREMIERS SECOURS

YEUX : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Consultez immédiatement un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau puis laver avec du savon doux. Consultez un médecin.

INGESTION : Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin.

INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la surveiller. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

YEUX : Forte sensation de brûlure, lésions marquées par des brûlures.

PEAU : Sensation de brûlure, rougeur.

ABSORPTION CUTANÉE : Non établie

INGESTION : Irritation de la bouche, de la gorge, accompagnée de maux d'estomac et de vomissements.

INHALATION : Irritation du nez, de la gorge et des poumons avec toux, éternuements, difficultés respiratoires possibles.

TOXICITÉ AIGUË : Corrosif pour les yeux. Provoque une irritation cutanée modérée à sévère. Nocif en cas d'inhalation.

EFFETS CHRONIQUES : Non établi

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

CLASSE INFLAMMABLE : IIIB (>200F)

RISQUE GÉNÉRAL : Liquide combustible MOYENS

D'EXTINCTION : Utiliser un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée pour lutter contre les incendies impliquant ce matériau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Monoxyde de carbone provenant de la combustion

RISQUES D'EXPLOSION : Les conteneurs exposés au feu peuvent éclater en raison de la pression accrue due à la chaleur.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Utiliser un agent extincteur adapté aux incendies environnants.

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec masque complet fonctionnant en mode pression positive.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Non établi

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PETIT DÉVERSEMENT : Éviter le ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés menant aux cours d'eau.

GRAND DÉVERSEMENT : Éviter de marcher dans le matériau. Empêcher le produit de pénétrer dans les cours d'eau, le sol, les égouts pluviaux ou d'autres plans d'eau.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT D'EAU : Éviter les déversements dans les cours d'eau ouverts.

DÉVERSEMENT TERRESTRE : Éviter le rejet dans le sol.

DÉVERSEMENT AÉRIEN : NA = Sans objet

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Isoler immédiatement la zone de déversement ou de fuite. Éloignez le personnel non autorisé. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts ou les zones confinées. Absorber avec de la terre sèche, du sable ou tout autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs.

NOTES DE VERSION : Éliminer toutes les sources d'inflammation. Bien aérer la zone.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL : Protection des yeux, gants en caoutchouc, bottes en caoutchouc pour protéger les pieds.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Fermer le récipient après utilisation.

MANIPULATION : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

STOCKAGE : Conserver dans un contenant fermé à l'abri de la chaleur, des étincelles ou des flammes nues.

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE : (40 °F) minimum à (110 °F) maximum PRESSION DE

STOCKAGE : Conserver à la pression atmosphérique ambiante.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

DIRECTIVES D'EXPOSITION

COMPOSANTS DANGEREUX OSHA (29 CFR1910.1200)							
		LES LIMITES D'EXPOSITION					
		PEL OSHA		ACGIH TLV		VLEP du fournisseur	
Nom chimique		ppm mg/m3	ppm mg/m3	ppm mg/m3			
d-Limonène	VME	[2]	[2]	[2]	[2]	30	
	VME						
Notes de bas de							
page : 1. États-Unis. Niveaux d'exposition environnementale sur le lieu de travail (WEEL)							
2. Non établi							

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Prévoir une ventilation mécanique lorsqu'il est utilisé dans des zones confinées ou des zones mal ventilées.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX ET VISAGE : lunettes anti-éclaboussures de produits chimiques et écran facial complet.

PEAU : Gants en caoutchouc ou autres gants résistant aux produits chimiques.

RESPIRATOIRE : Un respirateur n'est pas nécessaire dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Aucune exigence particulière.

PRATIQUES D'HYGIÈNE DE TRAVAIL : Laver à l'eau et au savon après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide

ODEUR : Solvant, caractéristique

SEUIL D'ODEUR : Non établi

COULEUR : Ambre

pH : NA = Non applicable

POURCENTAGE DE VOLATILE : <10

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE : > 100 C (212 F)

LIMITES D'INFLAMMATION : Non disponible

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : NA = Non applicable

PRESSION DE VAPEUR : Non établie

DENSITÉ DE VAPEUR : > 1 Air = 1

POINT D'ÉBULLITION : Non établi

POINT DE CONGELATION : Non établi

POINT DE FUSION : NA = Non applicable

DÉCOMPOSITION THERMIQUE : Non disponible

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Dispersible TAUX

D'ÉVAPORATION : (Eau =1) <1,0 DENSITÉ : ~

8,115 à 20°C (68°F)

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : ~ 0,973 grammes/ml. à 20°C (68°F)

VISCOSITÉ : Eau fine

(COV) : 1,300 % en poids

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Stable

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

STABILITÉ : Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune connue.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devrait pas être produit.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES : Acides forts, oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

AIGU

Nom chimique	ORAL DL50 (rat)	CUTANÉ DL50 (lapin)	INHALATION CL50 (rats)
Ester méthylique de soja	> 17 400 mg/kg (rat)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Alcool éthoxylate C9-11	1400 mg/kg (rat)	> 5 000 mg/kg (rat)	Pas de données disponibles
Zemea Propanediol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Isopropylidène Glycol	7 000 mg/kg (rat) > 2 000 mg/kg (rat)		Pas de données disponibles
d-Limonène	4400 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (lapin)	Pas de données disponibles

YEUX : Corrosif

DL50 CUTANÉE : Non établie

ABSORPTION CUTANÉE : Non établie

DL50 ORAL : non établi

CL50 POUR INHALATION : Non établie

EFFETS SUR LES YEUX : Corrosif pour les yeux. Des dommages permanents peuvent survenir.

EFFETS CUTANÉS : Irritant cutané modéré à grave.

CANCÉROGÉNOCITÉ

Nom chimique	NTP Statut	Statut du CIRC	OSHA Statut
d-Limonène	Aucune substance répertoriée	Groupe 3 - Non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme	Aucune substance répertoriée

CIRC : Aucune substance répertoriée

IRRITATION : Irritant

CORROSIVITÉ : Corrosif

SENSIBILISATION : Aucun produit n'a été trouvé.

NEUROTOXICITÉ : non établie

EFFETS GÉNÉTIQUES : Aucun effet important ou danger critique connu.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION : Aucun effet important ou danger critique connu.

ORGANES CIBLES : Les vapeurs peuvent endommager les voies respiratoires.

MUTAGÉNOCITÉ : Aucun effet important ou danger critique connu.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES : Non établie

INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES : Non établi

BIOACCUMULATION/ACCUMULATION : Non établi

TOXICITÉ AQUATIQUE (AIGUË) : Non établi

INFORMATIONS SUR LE DEVENIR CHIMIQUE : Non établi

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Toute méthode conforme aux lois locales, étatiques et fédérales. La meilleure méthode consiste à recycler ou à réutiliser aux fins prévues. De petites quantités (moins de 1 gallon) peuvent être diluées avec de grandes quantités d'eau et évacuées dans les égouts sanitaires.

POUR LES GRANDS DÉVERSEMENTS : Consultez les autorités locales et nationales pour l'élimination de gros volumes.

ÉLIMINATION DU PRODUIT : Toute méthode conforme aux lois locales, étatiques et fédérales. La meilleure méthode consiste à recycler ou à réutiliser but prévu.

RÉCIPIENT VIDE : Rincer le récipient à l'eau claire. Offrez un contenant pour le recyclage ou jetez-le à la poubelle.

INFORMATIONS SUR LES DÉCHETS RCRA/EPA : NA = Sans objet

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (MINISTÈRE DES TRANSPORTS)

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Composé de nettoyage, non réglementé (pour les envois intérieurs aux États-Unis uniquement)

PLAQUES-PLAQUES : Aucune exigence particulière.

ÉTIQUETTE : Certaines tailles d'emballage déterminent l'étiquetage approprié des contenants. Consulter le fabricant pour des informations spécifiques concernant un étiquetage approprié.

AUTRES INFORMATIONS D'EXPÉDITION : Certains modes d'expédition et tailles d'emballage peuvent comporter des exceptions au transport. règlements. Les classifications/informations fournies ci-dessus peuvent ne pas refléter les exceptions applicables. Contactez le fabricant pour obtenir des informations plus spécifiques sur l'expédition appropriée de ce matériau.

NOTES SPÉCIALES D'EXPÉDITION : Quantités inférieures ou égales à un (1) gallon = Quantité limitée non réglementée.

AÉRIEN (OACI/IATA)

NOM D'EXPÉDITION : Contactez le fabricant pour plus d'informations.

NAVIRE (OMI/IMDG)

NOM D'EXPÉDITION : Contactez le fabricant pour plus d'informations.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INVENTAIRES INTERNATIONAUX

LÉGANDE :

Conforme

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

Conforme

DSL/NDL - Liste intérieure canadienne des substances/Liste extérieure des substances

ÉTATS-UNIS

SYMBOLE D'ÉTIQUETTE DOT ET CLASSIFICATION DES DANGERS

SARA TITRE III (LOI SUR LES MODIFICATIONS ET LA RÉAUTORISATION DU SUPERFONDS)

311/312 CATÉGORIES DE RISQUE : Santé – Aigu

INCENDIE : Non GÉNÉRATION DE PRESSION : Non RÉACTIVITÉ : Non AIGU : Oui CHRONIQUE : Non

313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER : Aucune substance répertoriée

302/304 PLANIFICATION D'URGENCE

PLAN D'URGENCE : Aucune substance répertoriée

TSCA (loi sur le contrôle des substances toxiques)

RÉGLEMENTATION TSCA : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire chimique TSCA.

ÉTATS AVEC EXIGENCES PARTICULIÈRES

Nom chimique	Exigences
d-Limonène	Droit de Pennsylvanie à connaître la substance Droit de connaître la substance du New Jersey

PROPOSITION 65 DE CALIFORNIE : Aucune

CANCÉROGÈNE : Aucune substance répertoriée

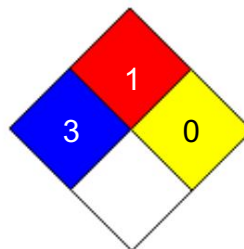
16. AUTRES INFORMATIONS

PRÉPARÉ PAR : Janitors Supply Company Inc Date de révision : 07/12/2024

NOTATION HMIS

SANTÉ		3
INFLAMMABILITÉ		1
RISQUE PHYSIQUE		0
PROTECTION INDIVIDUELLE D		

CODES NFPA



AVERTISSEMENT DU FABRICANT : Cette société ne peut pas anticiper toutes les conditions de manipulation et d'utilisation de ce produit. Ainsi, cette société n'accepte aucune responsabilité quant aux résultats obtenus par l'application de ces informations, ni quant à la sécurité et à l'adéquation du produit, seul ou en combinaison avec d'autres produits. Il est de la responsabilité de l'employeur et/ou de l'utilisateur de fournir un lieu de travail sûr, en utilisant les informations de santé et de sécurité. contenues ici à titre indicatif. Cette société n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes résultant d'une mauvaise manipulation et utilisation de ce produit.